

Compte Rendu du CTSD du 30/01/18

Dotation départementale : Par rapport à l'an passé, pour 45 élèves de moins en collège (hors Ulis et Segpa), le département perd 257h. Le Dasen nous apprend que le rectorat lui a accordé une dotation supplémentaire suite à la décision de la rectrice de donner une DHG au collège Jean Moulin de Chartres, ce qui n'était pas prévu au départ. (Mais dont nous nous réjouissons bien entendu !)

Effectifs : Le Dasen « assume » des divisions à 28 dans certains collèges (Gallardon, Maintenon, Bû ...) Il reconnaît aussi que : « les effets de seuil ne sont pas très bons cette année ». Ça, c'est pour les collèges plus mixtes socialement qui se retrouvent avec un ou deux niveaux chargés.

Il se dit attentif à toutes les situations évoquées, en particulier sur Toury et Brossolette. Il a déjà redonné des heures Nicolas Robert. Des ajustements pourront intervenir en Juin, lorsque les effectifs seront plus fiables.

Bilangues : Cette année et à l'avenir, les dispositifs bilangues ne reçoivent plus de dotation spécifique comme les années passées, et doivent donc piocher dans la DHG globale. Deux bilangues Espagnol ouvriront à cette rentrée, à Authon du Perche et Brou.

LCE (Langues et Cultures Étrangères) : il s'agit d'un nouveau terme pour les ex-sections européennes. Plusieurs ouvriront sûrement dès l'an prochain à Brou, Camus, Hélène Boucher, Pierre et Marie Curie, Arsène-Meunier et Illiers.

Un point est fait sur la LCE Arabe : le Dasen travaille avec plusieurs collèges (Taugourdeau, Louis Armand, Camus et Pagnol) en partenariat avec le sous-préfet, car il estime que les enjeux sont très importants : il veut laïciser l'enseignement de l'arabe.

Il reconnaît une incitation, mais pas de pression (?) sur les équipes. Pour asseoir cet enseignement, il faudrait qu'un contractuel soit nommé au moins 2 ans à temps plein pour qu'ensuite un poste soit créé par le rectorat.

Des moyens seront donnés par la préfecture pour aider au lancement de cette option.

Il va rencontrer prochainement les IPR d'arabe, d'italien et d'espagnol.

LCA (Langues et Cultures Antiques) : une section ouvre à Mainvilliers, au niveau 3^e.

- L'inspection académique n'a pas donné de moyens supplémentaires pour ces dispositifs. Il verra en juin suivant l'état des réserves.

Classes à horaires aménagés : une CHAM (Musique) est créée au collège Marcel Pagnol de Vernouillet et une CHAAP (Arts Plastiques) à Arsène-Meunier de Nogent-le-Rotrou.

Devoirs faits : à la rentrée prochaine, le professeur chargé de la mise en place et de la coordination du dispositif « devoirs faits » dans son établissement se verra attribué d'une IMP à taux 3.

ULIS : un nouveau dispositif ULIS ouvre en septembre au collège de Luisant. Nous faisons remarquer qu'avec un niveau de 4^e à 27,4 de moyenne, il faudra être vigilant sur les élèves qui y seront accueillis. De même, nous demandons au Dasen si cette ouverture permettra une réelle baisse des effectifs dans les autres Ulis du département, souvent à 13 : pas vraiment car la MDA 28 « notifie beaucoup » !

Il nous informe qu'une 4^e ULIS en lycée professionnel (à Elsa Triolet) fonctionnera en septembre.

SEGPA : le Dasen va prochainement rencontrer le nouveau Directeur des Services du Conseil Départemental afin de rediscuter l'implantation des Segpa. Il réaffirme sa volonté de maintenir les effectifs actuels.

UPE2A (primo-arrivants) : Toutes ne sont pas dotées à 12h ; selon les services, certaines accueillent très peu d'élèves, donc ils ne donnent que 4 ou 7h hebdomadaires.

Vote : contre à l'unanimité